

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

PRÉSENTÉ LE 10 SEPTEMBRE 2015



INTRODUCTION

Présentation du budget de fonctionnement 2016 et du programme triennal d'immobilisations.

Cadre juridique

Le conseil d'une municipalité peut tenir soit une séance ordinaire ou une séance extraordinaire.

La Loi sur les cités et villes prévoit l'obligation pour le Conseil d'arrondissement de tenir, au cours de la période de l'adoption de son budget annuel, une séance pendant laquelle les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget de fonctionnement ou d'immobilisations (Séance extraordinaire).



INTRODUCTION

Processus d'adoption du budget de fonctionnement et du PTI 2016

Adoption des budgets d'arrondissement par le Conseil d'arrondissement

Dépôt des budgets d'arrondissement au Comité exécutif

Étude détaillée des budgets de la Ville par la Commission sur les finances et l'administration

Adoption des budgets par le Conseil municipal

Adoption des budgets par le Conseil d'agglomération

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

La première partie de la présentation budgétaire porte sur l'adoption du budget de fonctionnement pour la prochaine année.

C'est à l'intérieur de ce budget que l'on retrouve les dépenses courantes et récurrentes comme celles relatives aux opérations de déneigement, d'entretien des rues, des parcs et des espaces verts ainsi que les services de bibliothèque, de la maison de la culture et des installations sportives.

Le financement du budget de fonctionnement provient des trois sources suivantes :

- les transferts budgétaires de la Ville centre;
- la taxe locale ;
- les revenus de sources locales (permis, services rendus, locations des installations, ...).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Les transferts budgétaires sont déterminés par la Ville centre.

Le Conseil d'arrondissement doit déposer un budget équilibré.

Tout surplus est à l'usage exclusif du Conseil d'arrondissement.

Il appartient au Conseil d'arrondissement de déterminer les orientations relatives à sa taxe de services.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Orientations générales

- Indexation de 1 % des transferts centraux
- Poursuite de la stratégie de mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements et mise à jour des paramètres (RFA)
- Centralisation des budgets relatifs aux services techniques reliés aux matières résiduelles
- Transfert budgétaire de la Ville centre (Service de l'eau) pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout
- Anticipation des économies liées aux assurances collectives
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO)



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Principes directeurs

- Présenter un budget équilibré;
- Maintenir, bonifier et améliorer les services aux citoyens;
- Trouver de nouvelles façons de faire pour améliorer l'efficacité et le rendement des différentes activités, et ce au moindre coût;
- Ne pas augmenter le fardeau fiscal au-delà de 2 % (taxe relative aux services);
- Poursuivre la saine gestion des ressources, tant humaines, financières que matérielles.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

La réforme du financement des arrondissements

La réforme du financement des arrondissements (RFA) a été mise en place en 2015.

Par la réforme du financement des arrondissements, la Ville a pour objectif de développer un meilleur modèle de financement entre les arrondissements, basé sur des principes directeurs tel que l'équité, la capacité de payer des contribuables, la qualité des services offerts aux citoyens et la recherche de performance. C'est un exercice qui inclut entre autres, une révision de la gouvernance, l'établissement de paramètres et de normes par activité.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Rappel des impacts de la réforme au budget 2015

- Budget additionnel de 2 378 500 \$ réparti sur 5 ans à raison de 475 700 \$ par année.
- Centralisation de la gestion des sites de dispositions de la neige.
- Centralisation des revenus provenant des permis de construction et de modifications de bâtiments.

Impacts de la réforme au budget 2016

- Indexation des transferts de 1 % (539 200 \$);
- Centralisation des services techniques reliés aux matières résiduelles.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO)

Programme mis en place en 2014 par l'administration municipale ayant pour objectif de diminuer le poids relatif de la rémunération globale par rapport à l'ensemble des dépenses de la Ville.

L'orientation principale du PQMO est d'abolir la moitié des postes devenus vacants suite à un départ définitif de la Ville (retraite, démission).

En 2015, abolition de 11 postes : 856 700 \$

En 2016, abolition de 6 postes : 455 800 \$

Depuis la mise en place du PQMO, l'arrondissement a atteint l'objectif d'abolir un poste sur deux.

STRATÉGIE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Défis budgétaires

→ Indexation des dépenses (rémunérations, contrats, etc.)	1 072 500 \$
→ Consolidation de l'offre de service	965 900 \$
• Accueil et entretien dans les parcs	245 800 \$
• Surveillance des terrains sportifs	30 000 \$
• Entretien des installations dans les parcs/espaces verts . . .	181 900 \$
• Nettoyage des rues – Ramassage des feuilles	165 600 \$
• Soutien – développement économique	205 100 \$
• Protection, mises aux normes et développement des installations sportives, culturelles et de services	137 500 \$

Total : 2 038 400 \$

STRATÉGIE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Moyens de financement

→ Transferts centraux	919 000 \$
(Ajustement et mise à jour – RFA, Indexation des transferts, anticipations des économies – avantages sociaux, entretien gardiennage)	
→ Rationalisation des dépenses	463 200 \$
→ Économies provenant du PQMO	455 800 \$
→ Indexation - Taxe relative aux services	200 400 \$
<hr/>	
Total :	2 038 400 \$

ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

(en millier de dollars)

Revenus	2015	2016
- Transferts centraux	53 945,7 \$ *	55 694,7 \$
- Taxe relative aux services	6 500,8 \$	6 701,2 \$
- Revenus de sources locale (émission des permis, amendes et pénalités, etc)	1 810,7 \$	1 810,7 \$
Total des revenus	62 257,2 \$ *	64 206,6 \$

* Données financières 2015 redressées

ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

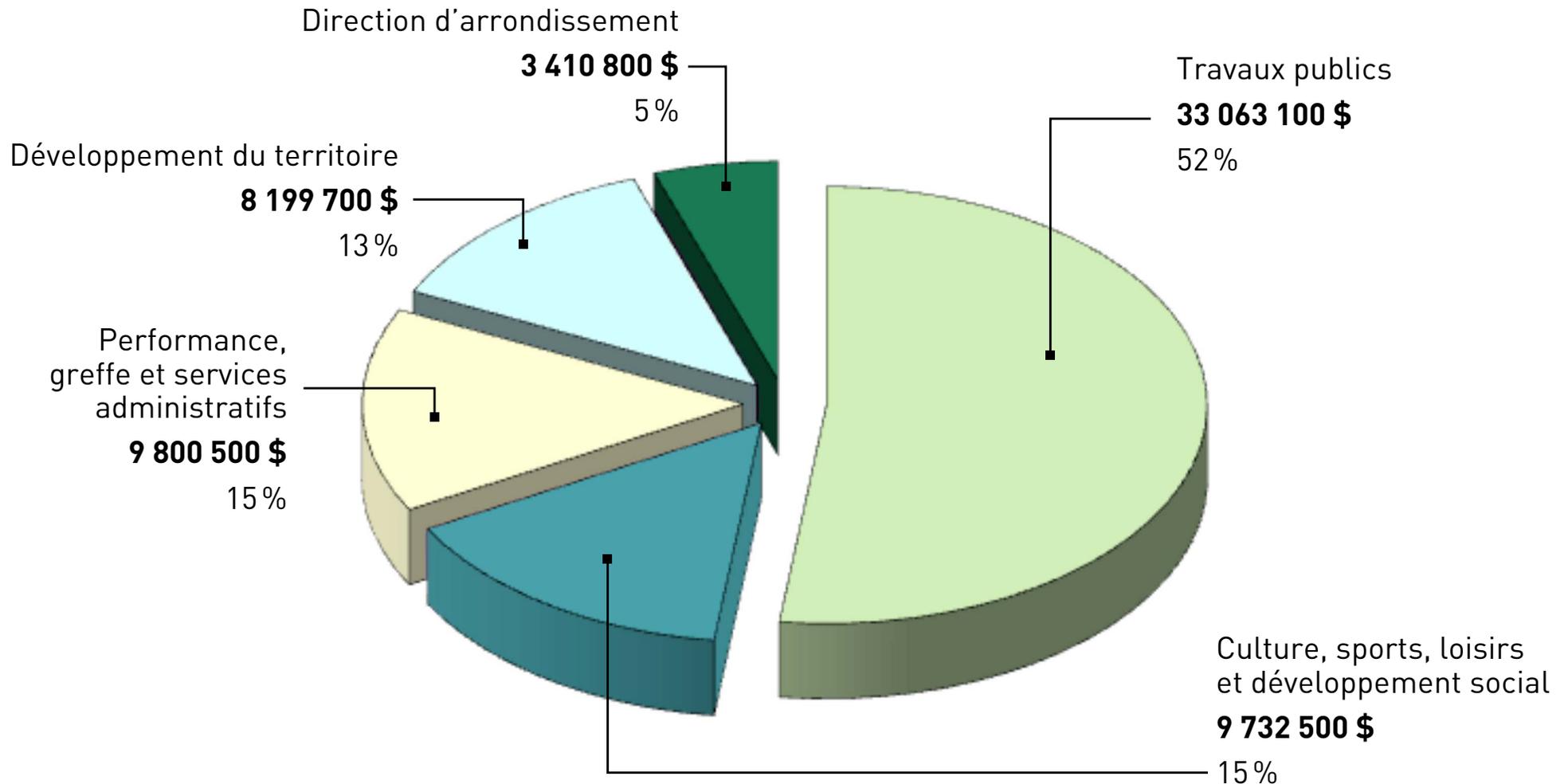
(en millier de dollars)

Dépenses	2015	2016
- Administration générale	9 128,7 \$	8 615,2 \$
- Sécurité publique	300,9 \$	311,2 \$
- Transport	20 794,5 \$	21 769,4 \$
Enlèvement de la neige	12 256,9 \$	12 107,7 \$
Voirie municipale	4 761,4 \$	5 583,8 \$
Éclairage des rues	2 056,7 \$	2 105,7 \$
Circulation et stationnement	1 719,5 \$	1 972,2 \$
- Hygiène du milieu	7 982,8 \$ *	8 875,7 \$
Collecte déchets et matières recyclables	4 738,0 \$ *	4 773,6 \$
Réseau distribution de l'eau potable	2 523,4 \$	3 147,1 \$
Réseau d'égoûts	721,4 \$	955,0 \$
- Santé et bien-être	277,6 \$	235,6 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	2 742,1 \$	2 886,5 \$
- Loisirs et culture	21 030,6 \$	21 513,0 \$
Parcs et terrains de jeux	8 286,2 \$	8 656,5 \$
Activités récréatives et culturelles	5 211,0 \$	5 506,1 \$
Bibliothèques	3 802,2 \$	3 632,3 \$
Piscines intérieures et extérieures	1 709,4 \$	1 713,1 \$
Patinoires intérieures et extérieures	1 503,0 \$	1 486,2 \$
Autres	518,8 \$	518,8 \$
Total des dépenses	62 257,2 \$ *	64 206,6 \$

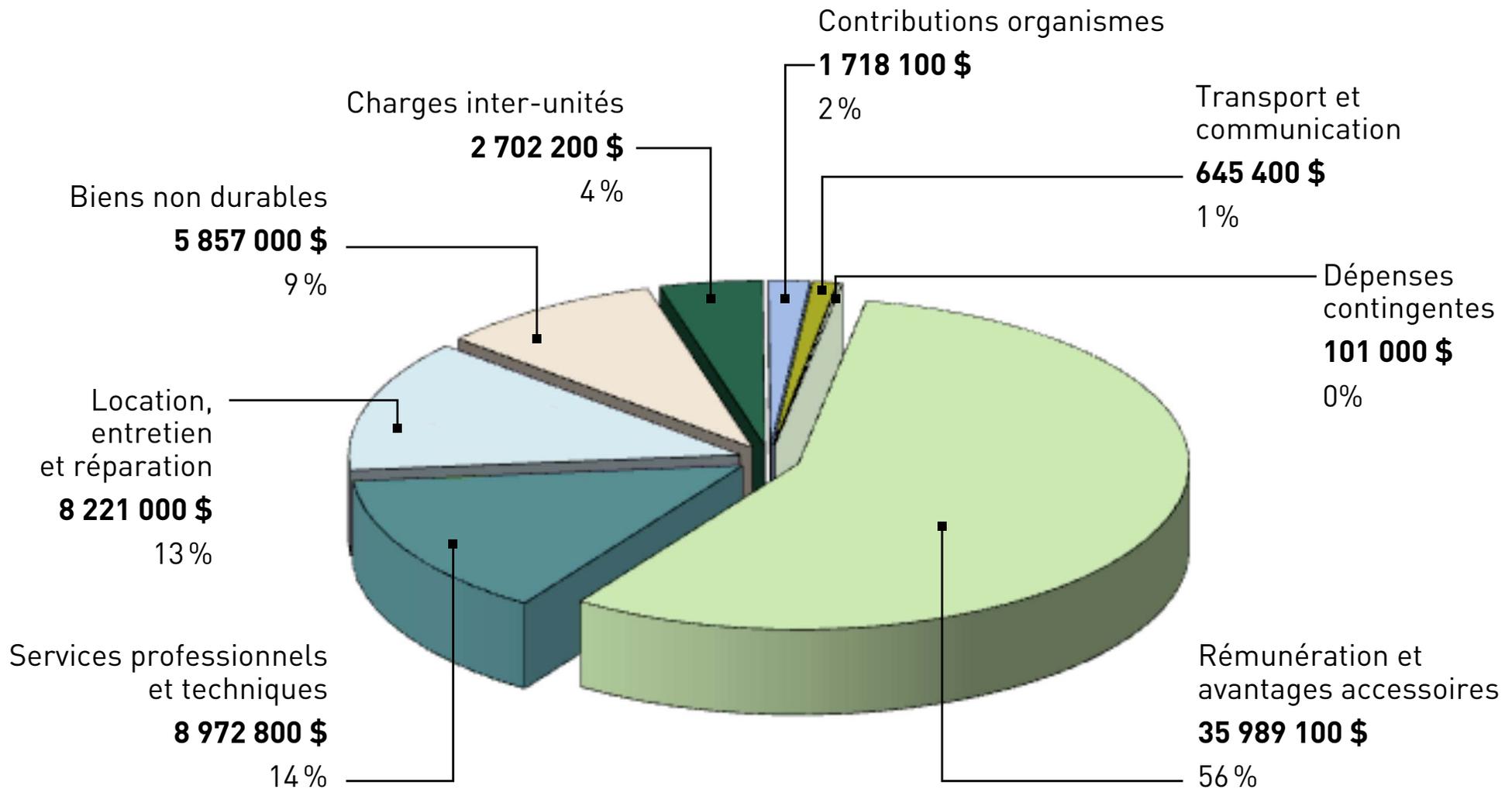
* Données financières 2015 redressées



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR DIRECTION



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJETS COMPTABLES



ÉTAT DES RÉSERVES FINANCIÈRES

L'arrondissement dispose en date du 10 septembre 2015 de réserves financières totalisant 6 567 500 \$ réparties ainsi :

→ Déneigement	3 556 000 \$
→ Immobilier	2 002 000 \$
→ Santé et sécurité au travail	800 300 \$
→ Développement	155 400 \$
→ Imprévus	53 800 \$

Nous vous remercions
de votre attention

www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville